



**PRÉFET  
DE LA  
DORDOGNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Périgueux, le 9 juillet 2020

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Campagne d'irrigation 2020 : baisse des débits des cours d'eau et renforcement des mesures de restriction des usages**

Globalement, la situation hydrologique du département de la Dordogne reste favorable. Les débits des cours d'eau sont encore satisfaisants, malgré leur diminution régulière observée ces 7 derniers jours. La tendance à la baisse des débits devrait se confirmer dans les jours à venir avec l'augmentation des besoins. Mais la dégradation s'amplifie sur les cours d'eau fragiles du Périgord noir qui ont franchi de nouveaux seuils de restriction.

Cette situation a conduit le Préfet de la Dordogne à renforcer les mesures de limitation des usages de l'eau, applicable à compter du 10 juillet 2020 à 8h00, sur les cours d'eau suivants :

- Enéa, Borrèze, Boulou et Estrop : ALERTE (interdiction de prélèvement = 1 jour par semaine) ;
- Céou amont, Céou aval, Cern, Germaine, Melve et Lizabel : ALERTE RENFORCEE (interdiction de prélèvement = 3,5 jours par semaine) ;
- Tournefeuille : CRISE (interdiction totale de prélèvement pour tous les usages non prioritaires).

Le détail des mesures de limitation des usages de l'eau est consultable dans les mairies concernées, à la DDT de la Dordogne, sur le site internet des services de l'Etat ([www.dordogne.gouv.fr](http://www.dordogne.gouv.fr)) et sur le site <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr>

Le prochain comité de gestion de l'eau aura lieu le mardi 21 juillet prochain à la préfecture de la Dordogne

